

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 6 août 2018, à la salle municipale de Saint-Alphonse à 19 h 30.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Sylvie Dugas
Cynthia Therrien-Samson
Rolande Duguay
Jean-Guy Bernard
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Gérard Porlier. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Reina Goulet est également présente.

222-08-2018

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30 et il invite les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

223-08-2018

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

224-08-2018

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2018

Considérant que tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le procès-verbal du 3 juillet 2018 et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal du 3 juillet 2018.

225-08-2018

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes au total 91 153.23\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement:

Alain Côté Consultant Inc.		722.90 \$
Les Aménagement Lamontagne Inc.		3 880.40 \$
Bibliothèque de St-Alphonse		29.00 \$
BMR Groupe Cormier		344.90 \$
Caisse populaire des Quatre-Vents		2 014.55 \$
Carrefour des Loisirs, des Arts et Culture		25.00 \$
Collège Shawinigan		5 600.00 \$
CONFIAN		216.15 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	523.86 \$ p	
Les Distributions Leblanc		934.72 \$
Les éditions juridiques FD Inc.		84.00 \$
Englobe Corp.		5 513.05 \$
Garage Bujold et Babin Inc.		1 342.85 \$
Géo Mécanique Sport		21.79 \$
Hydro-Québec	2 494.03 \$ p	
Imprimerie des Anses Inc.		68.98 \$

Laurent Goulet & Fils Inc.		14 972.11 \$
Location Moreau Inc.		104.33 \$
Matériaux St-Charles		665.60 \$
M.J. Brière Inc.		45.16 \$
MRC de Bonaventure		2 184.43 \$
Municipalité de Caplan		1 388.00 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		5 867.96 \$
Norda Stelo Inc.		15 533.12 \$
Les petits thérapeutes		75.00 \$
Les Pétroles C. Poirier Inc.	612.33 \$ p	1 257.30 \$
PG Solutions Inc.		366.77 \$
Pharmacie Jean Coutu		25.34 \$
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		149.02 \$
Pneus F.M. Inc.	1 378.87 \$ p	
Poissonnerie La coquille		50.00 \$
Postes Canada	130.20 \$ p	
Quincaillerie Arsenault enr.		476.55 \$
Régie Intermunicipale de transport GÎM		1 122.00 \$
Réseau collectif GÎM		1 002.72 \$
Services de cartes Desjardins (interac)	37.09 \$ p	
Solution Infomédia		43.12 \$
Soudure Caplan		249.47 \$
Laurent St-Onge		3 690.70 \$
Télécommunications de l'Est		878.92 \$
Télus	819.41 \$ p	
URLS GÎM		480.93 \$
Visa Desjardins	213.84 \$ p	
Xerox Canada Ltée.	303.42 \$ p	262.44 \$
Remises gouvernementales		12 950.90 \$

.....

226-08-2018

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 286 361.46\$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

6931006 Canada Inc. (Copieurs PCM)		8.42 \$
AGAT Laboratoires		8 179.79 \$
Les Aménagements Lamontagne Inc.		2 371.37 \$
Bell mobilité	53.99 \$ p	
Bouffard Sanitaire Inc.		45.99 \$
Carquest New Richmond		640.15 \$
Chemtrade Chemicals Canada Ltd.		2 081.51 \$
Confian		4 065.25 \$
Dépanneur le Duo Inc.	115.33 \$ p	161.11 \$
Dicom Express	143.28 \$ p	26.27 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault	230.25 \$ p	939.65 \$
Fiducie Desjardins	34 100.21 \$ p	
Financière Banque Nationale Inc.	406.50 \$ p	
Forêts Star Inc.		170.66 \$
Gaspésie diesel		249.97 \$
Groupe Négotel	47.16 \$ p	93.15 \$
Hydro-Québec	6 895.90 \$ p	
Laurent Goulet & Fils		6 453.46 \$
Ministre des finances du Québec (MDDELCC)	123 523.13 \$ P	
M.J. Brière Inc.		199.16 \$
Municipalité de St-Alphonse		11 104.60 \$
Navigue.com	59.73 \$ p	
Les Pétroles C. Poirier Inc.		9 783.09 \$

PG Solutions		366.77 \$
Pièces d'auto M.G.A. et Fils		18.34 \$
Quincaillerie Arsenault Enr.		52.69 \$
Remises gouvernementales		14 253.33 \$
Services de cartes Desjardins	44.49 \$ p	
SÉAO	56.92 \$ p	
Les Services Technologiques DUO		102.33 \$
Soudex inc.		316.18 \$
Télécommunication de l'Est	68.81 \$ p	
Les Transporteurs en Vrac de Bonaventure		54 046.08 \$
UTC Fire & Security Canada Inc.		373.67 \$
Weigh Tronix Canada ULC		1 063.52 \$
WSP Canada inc.		3 449.25 \$

.....

227-08-2018

CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX GRANULAIRES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alphonse – Lieu d'enfouissement technique a besoin de services pour le contrôle qualitatif des matériaux granulaires qui seront utilisés dans le cadre du projet de la construction de la cellule n°4 et du recouvrement final 2018-2019;

CONSIDÉRANT le dépôt des soumissions du 20 juillet 2018 et que la firme d'ingénieur WSP Canada Inc, en date du 23 juillet 2018, recommande à la municipalité, d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Englobe Corp ;

Pour ces motifs :

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission d'Englobe Corp pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la construction de la cellule n° 4 et recouvrement final de la cellule n° 2 au lieu d'enfouissement technique pour un montant de 12 905.94 \$ taxes incluses et ce, conformément aux documents d'appel d'offres préparés par WSP Canada Inc, projet n° 181-04042-00 et d'entériner la signature des documents requis par le maire, Monsieur Gérard Porlier en date du 24 juillet 2018.

.....

228-08-2018

RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS – LET

Monsieur Rock Pratte, directeur du LET fait un résumé du déroulement des opérations du lieu d'enfouissement technique.

.....

229-08-2018

ADOPTION DU RÈGLEMENT 309-2018

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement sont mises à la disposition du public dès le début de la séance;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière mentionne l'objet du règlement, sa portée, son application et que des changements ont été apportés suite à la consultation publique du 16 juillet 2018 entre le projet de règlement déposé et le règlement soumis pour approbation;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Sylvie Dugas, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le Règlement portant le numéro 309-2018 concernant les limites de vitesse des véhicules routiers sur les chemins, rues, routes et rangs de la Municipalité de Saint-Alphonse.

.....

230-08-2018

ADJUDICATION CONTRAT FOURNITURE DE CARBURANT DIÉSEL

Monsieur Rock Pratte, directeur du Lieu d'enfouissement technique a transmis pour et au nom de la municipalité par voie d'invitation écrite à Huiles Desroches Inc et aux Pétroles C. Poirier Inc les documents nécessaires pour le dépôt d'une soumission pour la fourniture et la livraison de carburant diesel;

Attendu que monsieur Rock Pratte, directeur du LET recommande dans son rapport d'évaluation des soumissions du 6 août 2018, d'adjuger le contrat à Les Huiles Desroches Inc;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Jean-Guy Bernard et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la plus basse soumission conforme soit celle de Les Huiles Desroches Inc. au prix unitaire de 1,2224\$ du litre pour la fourniture et la livraison de carburant diesel pour le département de la voirie et le LET. Les dispositions du mandat sont stipulées au document contractuel, le prix et la durée du mandat y sont inclus, soumission 2018-03.

.....

231-08-2018

ADJUDICATION REMISE – SERVICE INCENDIE

Considérant que la Municipalité de Saint-Alphonse désire une remise pour entreposer le véhicule de service des pompiers dans le cadre du programme de la TECQ 2018;

Considérant que la municipalité a obtenu une soumission de Cédrik Lapointe et de Constructions Scandinaves ;

Pour ces motifs :

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la plus basse soumission, soit celle de Cédric Lapointe au montant de 10 343.76\$ taxes incluses pour une remise préfabriquée, livrable au plus le 28 septembre 2018.

.....

232-08-2018

AUTORISATION POUR SIGNER UN PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LE FONCTIONNEMENT D'UN CENTRE DE FORMATION POUR LES SERVICES INCENDIE

Il est proposé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que le maire, monsieur Gérard Porlier est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse un protocole d'entente avec les municipalités de la MRC de Bonaventure et la MRC de Bonaventure pour la mise en œuvre et le fonctionnement d'un centre de formation pour les services incendie et nous précisons que notre municipalité est en accord avec l'entente telle que présentée.

.....

233-08-2018

OMH AUTORISATION DES VERSEMENTS POUR 2018

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers de verser à l'Office municipal d'habitation de Saint-Alphonse 7 360.00\$ représentant le 10% du déficit que notre municipalité doit absorber pour l'année 2018 selon le rapport d'approbation – budgets 2018 en date du 31 juillet 2018 émis par la Société d'habitation du Québec, ce montant sera payé comme suit 5 430.00\$ en août 2018 et 1 930.00\$ en novembre 2018.

.....

234-08-2018

PROJET PILOTE EAUX SOUTERRAINES – ENTENTE AVEC L’UQAR

CONSIDÉRANT QUE l’Université du Québec à Rimouski (UQAR) a été mandatée par le Ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le cadre d’un contrat de services signé en février dernier, pour réaliser le projet pilote Eaux Souterraines Gaspésie;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont une source précieuse d’informations sur les eaux souterraines au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ces informations feront partie des archives créées dans le cadre de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE le MDDELCC et l’UQAR pourront diffuser les informations sous forme de cartes, de bases de données et de rapports scientifiques et vulgarisés produits dans ce projet;

CONSIDÉRANT QUE l’UQAR s’engage à ne faire aucune utilisation commerciale de ces informations;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Bernard, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l’unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse autorise l’accès à l’Université du Québec à Rimouski (UQAR) aux informations que nous disposons sur les eaux souterraines de notre territoire et nous mandatons le maire, Monsieur Gérard Porlier a signé pour et au nom de la Municipalité l’entente dans le cadre du projet pilote Eaux Souterraines Gaspésie.

.....

235-08-2018

DÉMISSION DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Il est proposé par la conseillère Rolande Duguay, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter la démission en date du 1^{er} août 2018 de madame Mélanie Barriault Dugas comme secrétaire-trésorière adjointe et chargée de projet PFM – MADA et le maire est autorisé à vérifier les coûts pour les services d’une firme en ressources humaines pour l’embauche d’une autre personne à ce poste.

.....

236-08-2018

DÉMISSION D’UN OPÉRATEUR DE MACHINERIE LOURDE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Sylvie Dugas et résolu à l’unanimité des conseillers d’accepter la démission en date du 18 juillet 2018 de monsieur Serge Miousse comme opérateur de machinerie lourde.

.....

237-08-2018

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – PLATEFORME DE COMPOSTAGE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Considérant que le Conseil municipal de Saint-Alphonse a transmis le 4 octobre 2016 la résolution 226-10-2016 aux municipalités et villes de la MRC Avignon et de la MRC de Bonaventure ainsi qu’à la MRC Avignon et à la MRC de Bonaventure concernant un comité d’étude pour la mise en place d’une régie intermunicipale pour le lieu d’enfouissement technique;

Considérant qu’aucune réponse ne nous a été transmise à ce sujet;
Considérant que le comité de suivi du PGMR de la MRC d’Avignon et de la MRC de Bonaventure a présenté, le 8 mai 2018, divers aspects de la gestion des matières résiduelles, dont la filière de traitement des matières organiques qu’il sera primordial de mettre en place dans un avenir très rapproché;

Considérant que lors de cette soirée, la Municipalité de Saint-Alphonse a mentionné que lieu d’enfouissement technique de Saint-Alphonse est très intéressé par une plateforme de compostage des matières organiques;

Pour ces motifs :

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par la conseillère Cynthia Therrien-Samson et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le Conseil municipal de Saint-Alphonse demande à la MRC Avignon, à la MRC de Bonaventure et au comité de suivi du PGMR si le processus de formation d'une régie intermunicipale pour le lieu d'enfouissement technique de Saint-Alphonse est toujours à l'étude;

De plus, la Municipalité de Saint-Alphonse offre un terrain de 50 acres pour accueillir la future plateforme et l'opération d'une plateforme de compostage qui pourrait être géré par une régie, ce terrain est adjacent au lieu d'enfouissement technique et selon la disposition de la plateforme de compostage, le poste de pesée du lieu d'enfouissement technique pourrait être utilisé par le site de compostage. Le terrain appartient à la Municipalité de Saint-Alphonse – lieu d'enfouissement technique et la Municipalité de Saint-Alphonse offre ce terrain pour une plateforme de compostage ainsi que le service.

.....

238-08-2018

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20 h 40.

Gérard Porlier
Maire

Reina Goulet, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Gérard Porlier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....